

Société suisse  
des ingénieurs et des architectes

**Sia**

Recommandation  
Édition de 1996

**281/1**

## Lés d'étanchéité à base de bitume- polymère sous asphalte coulé

Performances requises et essais des matériaux

---

Éditeur:  
Société suisse des ingénieurs et des architectes  
Case postale, CH-8039 Zurich  
Téléphone 01/283 15 15, Téléfax 01/201 63 35  
Vente de normes et des imprimés: Téléphone 01/283 15 60

## Préambule

La présente recommandation est un complément à la norme SIA 281, *Lés d'étanchéité à base de bitume ou de bitume-polymère*, édition de 1992, et se rapporte aux indications contenues dans la norme sous paragraphes 3.12.4, 3.3 (tableau 1) et 3.43 (tableau 4) concernant la compatibilité des lés d'étanchéité à base de bitume-polymère avec l'asphalte coulé.

Lors d'une éventuelle réédition (révision) de la norme SIA 281, les dispositions contenues dans cette recommandation y seront reconduites.

Commission SIA 281

## Table des matières

	Page	
0	Champ d'application	4
1	Terminologie <i>voir norme SIA 281</i>	
2	Étude du projet <i>voir norme SIA 281</i>	
3	Matériaux	4
3 1	Désignation des produits	4
3 2	Performances requises	4
4	Procédures d'essai <i>voir norme SIA 281</i>	
5	Essai	5
5 0	Avant-propos	5
5 1	But de l'essai	5
5 2	Appareillage d'essai	5
5 3	Déroulement de l'essai	6
5 4	Procès-verbal de l'essai	7
	Approbation et entrée en vigueur	8

---

Membres de la commission SIA 281 «Lés d'étanchéité à base de bitume et de bitume-polymère»

Président:	M. N. Partl, Dr, Dübendorf	EMPA
Vice-président:	R. Brändle, ing. SIA, Zurich	SIA/CEN/TC 254
Membres:	A. Bernhard, Rüslikon R. von Büren, ing. SIA, Coire S. Hean, Dübendorf R. Huber, arch., Dulliken H. K. Meier, ing., Zurich A. Wuilloud, ing. SIA, Zollikofen	Entreprise Autorités cantonales EMPA Fabricant Entreprise VSS

---

Approbation et entrée en vigueur

La présente recommandation SIA 281/1, *Lés d'étanchéité à base de bitume-polymère sous asphalte coulé*, a été approuvée par le Comité central de la SIA le 21 juin 1996 à Zurich.

Elle entre en vigueur le 1er juillet 1996.

Le président: Dr H.-H. Gasser  
Le secrétaire général: E. Mosimann

---

Copyright © 1996 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle (photocopie, microcopie), de mise en programmes d'ordinateurs et de traduction sont réservés.